

Annexes

Répartition des parcelles détenues par le groupement par commune,	2
Mode de détermination de la valeur théorique de la part,	2
Evolution historique et perspective :	4
Objectifs 2011 :	5
Comptes de l'exercice 2010	6
Candidat à un apprentissage,	7
Agrément du Plan Simple de Gestion,	9
Le Plan Simple de Gestion agréé est joint et disponible à la demande.	9
Exonération du Droit de Préférence pour les Groupements Forestiers,	10
Peupleraie de Sazais,	11

Répartition des parcelles détenues par le groupement par commune,

Commune	SurfaceComn	SurfaceBoisé	Surfac	NombreDePr	NombreDePa	SurfaceMoyer	SurfaceMoyer	NombreDePa	Habitant	%SurfaceBois	SurfaceHas	%GF/Surface	NombreDePa
CormesRoyal											15,23		16
Chermignac	1 343	231		291	962	0,79	0,24	3,31	1 037	17,20%	10,71	4,64%	55
Varzay	1 404	318		502	2 279	0,63	0,14	4,54	691	22,65%	5,96	1,87%	22
Pisany	659	55		179	440	0,31	0,13	2,46	426	8,35%	5,01	9,11%	6
Pessines											4,74		29
StSulpiced'Arnoult											4,43		11
Saintes											3,22		18
Rétaud	1 992	440		690	2 746	0,64	0,16	3,98	880	22,09%	2,87	0,65%	24
La Chapelle des Pots											0,97		8
Berneuil											0,34		1
La Frédière											0,26		1
St Hillaire de Villefranche											0,23		3
Grandjean											0,05		1
Luchat	467	42		130	308	0,32	0,14	2,37	242	8,99%			
Thézac	1 242	319		318	1 264	1,00	0,25	3,97	309	25,66%			
Breuillet											0,05		1
	7 107	1 405							3 585		54,08		196

L'inventaire des parcelles est réalisé à la main sous tableur. Le rapprochement avec les extraits cadastraux n'a pas été achevé. Les premières comparaisons ont permis de se rendre compte que le groupement était identifié sous des appellations différentes par le cadastre au gré des actes passés. Une demande de réunion sous un seul identifiant a été formulée et réalisée. Sur cette nouvelle base le rapprochement va se poursuivre cette année.

Mode de détermination de la valeur théorique de la part,

ValeurThéoriqueDeLaPart =
(NombreD'Hectares * ValeurSaferDeL'Hectare + Trésorerie + Placement) / Nombre de parts

Soit au 31/12/2011 :
(54.08 has * 1 000 €/ha + 175 473 €) / 223 929 parts = 1,04 € par part

Cette plus value théorique résulte d'une valorisation à 1 000 € de surfaces acquises en deçà de ce niveau.

Avec un niveau de valorisation du seul foncier de 500 € /ha, nous obtenons une valeur théorique de la part de 0,92 € par part.

Lorsque nous aurons atteint une taille critique et que les parcelles auront été regroupées, nous ferons réaliser une évaluation plus précise par un expert forestier.

Cette évaluation ne tient pas compte de la croissance du bois sur pied. Nous proposons donc de laisser la valeur de la part inchangée à 1.05 €.



Groupement Forestier La Chasnier

Navigateur Orange - 10337* Frameset d'Aire à Valeur Ajustée
 http://relais.avaiservieux-la-chaasnier/FLAGG/index.php?menu_cle=20

SANS BÂTIMENT - Bois et Forêts

Département : CHARENTE-MARITIME
 Commune : CHERMIGNAC
 Période : de 1968 à 2005
 Situation locative : Indifférent
 Superficie : Indifférent
 Rechercher

Découvrez les listes de ventes réalisées :
 Avec bâtiment | Bois et forêts

Le prix des terres
 Les ventes réalisées
 Avec bâtiment
 Sans bâtiment
 Terres vides
 Incultivables
 Vignes
 Autres cultures
 Landes, prairies
 Bois et forêts
 Terrains à bâtir
 Evolution des prix
 Fermages

248 résultat(s) trouvé(s)

Nombre de ventes par année de 1968 à 2005

zoom

Canton	Années	Mois	Surface en ha	Prix moyen en euros / ha	Nature du bien	Situation locative
SAINTES 2	2005	12	0.74	1 014	Bois et forêts	Libre
SAINTES 2	2005	11	1.29	473	Bois et forêts	Libre

Vous êtes connecté sur le site édité par safar
 1,35 euro/appel + 0,34 euro/min 10337*

Groupement Forestier La Chasnier, Société Civile au Capital de 11 500 €,
 RCS Saintes 492 395 165, N° SIRET : 492 395 165 00011,
 Siège Social : 6 rue des Tesserons, 17 460 CHERMIGNAC,
 Site internet : <http://www.gflachasnier.fr>
 Courriel : contact@groupementforestier.com
 Tel : 06 08 35 94 39



Groupement Forestier La Chasnier

Evolution historique et perspective :

Exercice	Numéro	Associés (Nature, Numéraire)	Surface En Has,	Capital En €,	Trésorerie En K€,	Résultat En €,	NbDeParts	Budget En €,	Valeur de la Part, En €,
2006		(0,2)	0		11,5		11 500		1
2007	1	(,8)	27		6	- 3 107	18 709		1,04
2008	2	(,15)	44		49,2	+ 2 829	85 220	387	1,05
2009	3	(,30)	54		167,52	+ 186	209 891	280	1,05
2010	4	(,38)	54		179,62	- **** 3 000	223 229	6 379	1,05
...
2011	5	(,38)	> 54 + 38	230 251	> 0	> 0	> 209 891	30 000	>=1,05
2012	6	(,38)	...	430 000	> 0	> 0
2013	7
2014	8
...
...	...	< 250	...	< 2,5 M€

Groupement Forestier La Chasnier, Société Civile au Capital de 11 500 €,
RCS Saintes 492 395 165, N° SIRET : 492 395 165 00011,
Siège Social : 6 rue des Tesserons, 17 460 CHERMIGNAC,
Site internet : <http://www.gflachasnier.fr>
Courriel : contact@groupementforestier.com
Tel : 06 08 35 94 39

Objectifs 2011 :

○ Budget :

▪ Charges :	30 479 €
• Travaux :	30 000 €,
• Vérification de la comptabilité:	209 €,
• Site internet, redevance nom de domaine :	76 €,
• Adhésion au Syndicat des Propriétaires Forestiers :	44 €,
• Taxe Foncière :	30 €,
• Adhésion au CRPF :	20 €,
• Mise à jour des statuts :	100 €,

Soit 0,21% du capital, hors travaux.

▪ Produits :

- Pas de produits attendus avant 2015,

○ Actions:

▪ Sylviculture :

- Entretien des parcelles replantées,

▪ Foncier :

- Augmentation de la surface réunies de 5 has, par apport ou acquisitions,
- Regroupement par réunions,



Groupement Forestier La Chasnier

Candidat à un apprentissage,

Giraud Wilfried
5 Impasse des Eglantiers
44140 La Planche
Tel: 02 40 31 9633
Portable 06 98 75 80 49
Mail: wilfriedgiraud@hotmail.fr

Objet: Demande de patron d'apprentissage

Madame, Monsieur,

Actuellement, je suis élève de terminale en Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant (STAV) au Lycée Nature à la Roche sur Yon (85). Je suis intéressé par la formation de BTS gestion forestière par apprentissage.

Je débute cette formation à la rentrée prochaine au Lycée forestier de Bazas comme apprenti. En conséquence je recherche un employeur, qui accepte de faire partager son expérience, me permettant d'accroître mes connaissances et de les mettre à profit sur le terrain.

Conscientieux et résistant au travail, je suis rapidement opérationnel. De plus, je possède déjà quelques compétences du métier que ma curiosité m'a permis d'acquérir. Ce contrat par apprentissage va m'apporter des notions pour mon futur métier ainsi qu'une bonne aptitude à travailler dans n'importe quelle condition climatique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir étudier ma demande et je me tiens à votre disposition pour un éventuel entretien.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Giraud wilfried

Wilfried GIRAUD
5 Impasse des Eglantiers
44140 La Planche
Portable : 06 98 75 80 49
Mail: wilfriedgiraud@hotmail.fr

Nationalité : française
Âge : 18 ans
Célibataire



FORMATION :

- 2006 : Brevet des collèges
- 2007 : Attestation de Formation aux Premiers Secours
- 2010 : Jeune officiel (arbitre, juge) départementale au ~~Badminton~~ et niveau Académique au Tennis de table

STAGES ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

- 2006: Séquence d'observation en entreprise, S.G.E.A Le val Fleurié, Etablissement horticole de Bernard et Didier ~~Dufournier~~, situé à La ~~Revalette~~, à la Planche (44)
- 2007 : Mini-stages de 2 jours à l'exploitation agricole du Lycée Nature de la Roche sur ~~Yon~~
- 2008 : Mini-stage de 2 jours à l'exploitation agricole du Lycée Nature de la Roche sur ~~Yon~~
- 2008-2009 : Stages aux services techniques de la Planche (44)

CENTRES D'INTERÊTS :

- bricolage
- pratique de sport : Tennis de Table (depuis 12 ans)
- informatique : Word, Excel

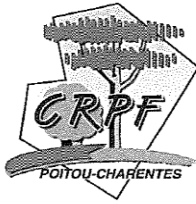
LOISIRS :

- permis B
- Cinéma
- Lecture
- Musique
- Cyclisme
- Randonnée...



Groupement Forestier La Chasnier

Agrément du Plan Simple de Gestion,



CENTRE RÉGIONAL de la PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE de POITOU-CHARENTES

DECISION D'AGREMENT

plan simple de gestion

Le Conseil du Centre Régional de la Propriété Forestière de Poitou-Charentes, vu le Code Forestier et notamment ses articles L 221-1, L 221-2, L 222-2, L 222-3 et R 221-54, R 222-4 à R 222-18 (extraits des articles R 222-12 et R 222-13 à R 222-17 du Code Forestier ci-joints), vu le plan simple de gestion visé à l'article 1 ci-dessous, en ayant délibéré lors de sa session du **8 mars 2011** décide :

- Article 1 :** Est agréé au sens de l'article L 222-1 susvisé, le plan simple de gestion, de la **Forêt de Corme Royal** appartenant au **GF LA CHASNIER**, d'une surface de **54,08 ha** située sur : **CORME ROYAL, BERNEUIL, BREUILLET, LA CHAPELLE DES POTS, CHERMIGNAC, LA FREDIERE, GRANDJEAN, PESSINES, PISANY, RETAUD, ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE, ST SULPICE D ARNOULT, SAINTES, VARZAY (17)** déposé au CRPF de Poitou-Charentes et enregistré sous le numéro **21-10-17-A**. Le plan simple de gestion expirera le **31 décembre 2020**.
- Article 2 :** La présente décision, prise au titre des textes susvisés, ne constitue pas une reconnaissance des droits de propriété. Sauf dispositions législatives ou réglementaires expresses, le présent agrément ne dispense pas des autorisations nécessaires au titre d'autres législations.
- Article 3 :** Le représentant du Préfet de Région au Conseil du CRPF a donné son accord à l'agrément.
- Article 4 :** Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Chef du Service Régional de l'Economie Agricole de la Forêt et de l'Environnement, représentant du Préfet de Région de Poitou-Charentes.

Fait à Smarves, le 14 mars 2011
La Présidente du Conseil du CRPF,

Brigitte BONNISSEAU



15, rue de la Croix de la Cadoue - BP 7
86240 SMARVES
Tél. 05 49 52 23 08 – Fax : 05 49 88 59 95
Courriel : poitou-charentes@crpf.fr

Etablissement Public National
Art. L 221-1 du Code Forestier
SIRET 188 600 068 00020 – Code APE 751 E

Certifié
ISO 14001

www.crpf-poitou-charentes.fr

« Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures »



Le Plan Simple de Gestion agréé est joint et disponible à la demande.

Groupement Forestier La Chasnier, Société Civile au Capital de 11 500 €,
RCS Saintes 492 395 165, N° SIRET : 492 395 165 00011,
Siège Social : 6 rue des Tesserons, 17 460 CHERMIGNAC,
Site internet : <http://www.gflachasnier.fr>
Courriel : contact@groupementforestier.com
Tel : 06 08 35 94 39



Groupement Forestier La Chasnier

Exonération du Droit de Préférence pour les Groupements Forestiers,

21/03 2011 17:49 FAX 0384403505

RAISON MICHEL

→ RAISON M AN

001



21 MARS 2011

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Ministre

Paris, le 15 MAR. 2011

N/Réf : CE/0618837
V/Réf : MR/SD

Monsieur le Député-Maire,

Par courrier en date du 2 février dernier, vous avez appelé mon attention sur les difficultés d'application du droit de préférence des propriétaires de parcelles forestières contiguës, introduit par la Loi de modernisation agricole et de la pêche du 27 juillet 2010.

Ce dispositif permet de restructurer les petites parcelles forestières morcelées en regroupant des parcelles boisées inférieures à 4 ha avec des parcelles voisines et d'en faciliter la gestion.

Le droit de préférence donne un droit d'acquisition prioritaire aux propriétaires d'une parcelle boisée contiguë à une autre parcelle boisée d'une superficie inférieure à 4 ha.

Le vendeur est tenu d'informer les voisins de parcelles contiguës avant la vente, à peine de nullité. Les propriétaires voisins intéressés se déclarent acquéreurs aux prix et conditions fixés dans la notification.

Toutefois, des exceptions à l'application de ce droit sont prévues par la loi : le vendeur n'a pas l'obligation d'informer les propriétaires voisins lorsque la vente des parcelles forestières est faite notamment au profit d'un propriétaire de parcelles contiguës ou d'un co-indivisaire.

Compte tenu des difficultés qui m'ont été rapportées pour la mise en œuvre de ce dispositif, une expertise juridique des questions posées conduit à reconnaître la nécessité d'une modification législative des articles L.514-1 à L.514-3 du code forestier. Un projet en ce sens est en cours de rédaction et sera soumis à l'avis de l'ensemble des interlocuteurs concernés.

.../...

Monsieur Michel RAISON
Député de la Haute-Saône
Maire de Luxeuil-les-Bains
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

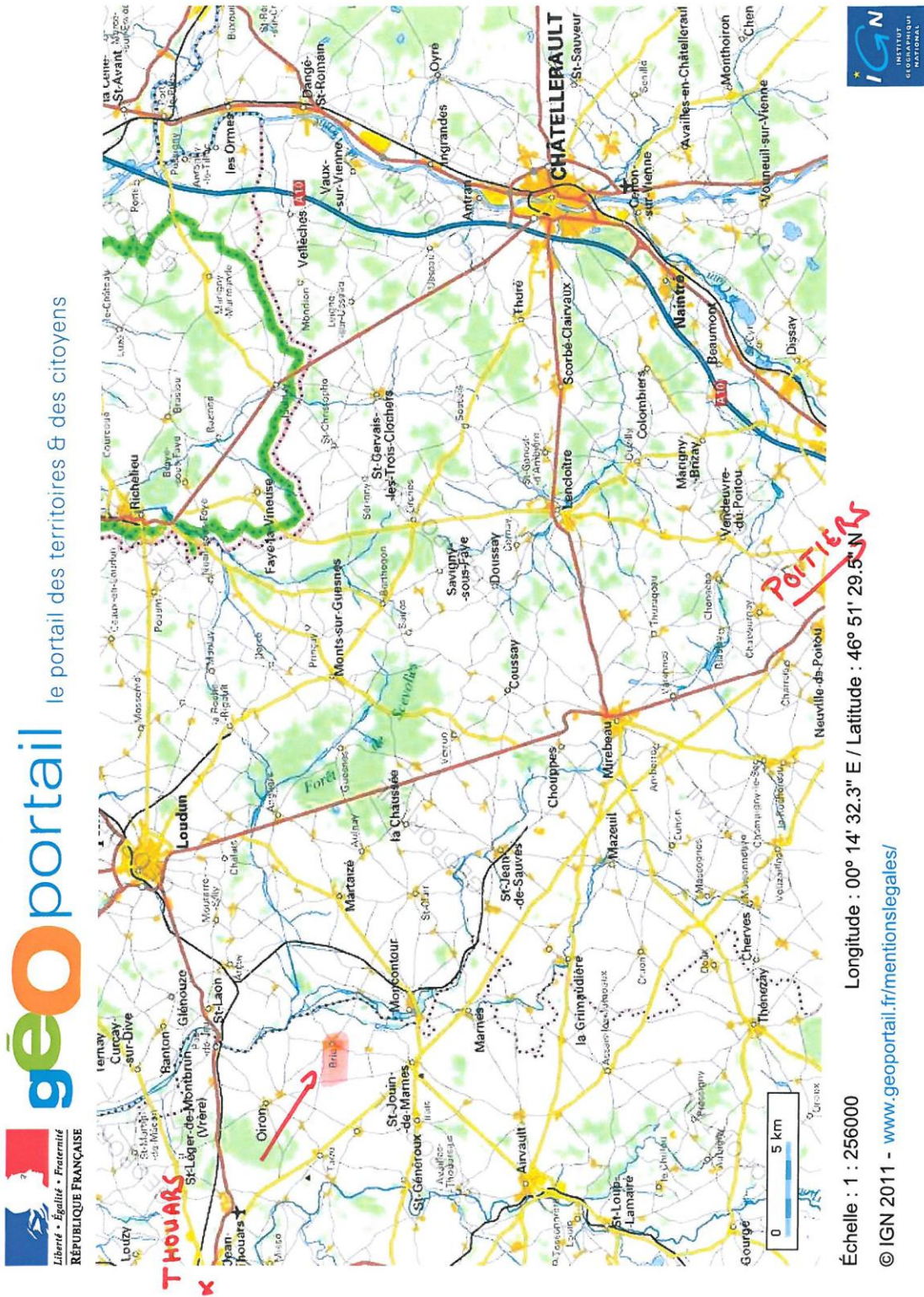
78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP – Tél : 01 49 55 49 55

Groupement Forestier La Chasnier, Société Civile au Capital de 11 500 €,
RCS Saintes 492 395 165, N° SIRET : 492 395 165 00011,
Siège Social : 6 rue des Tesserons, 17 460 CHERMIGNAC,
Site internet : <http://www.gflachasnier.fr>
Courriel : contact@groupementforestier.com
Tel : 06 08 35 94 39



Groupement Forestier La Chasnier

Peupleraie de Sazais,



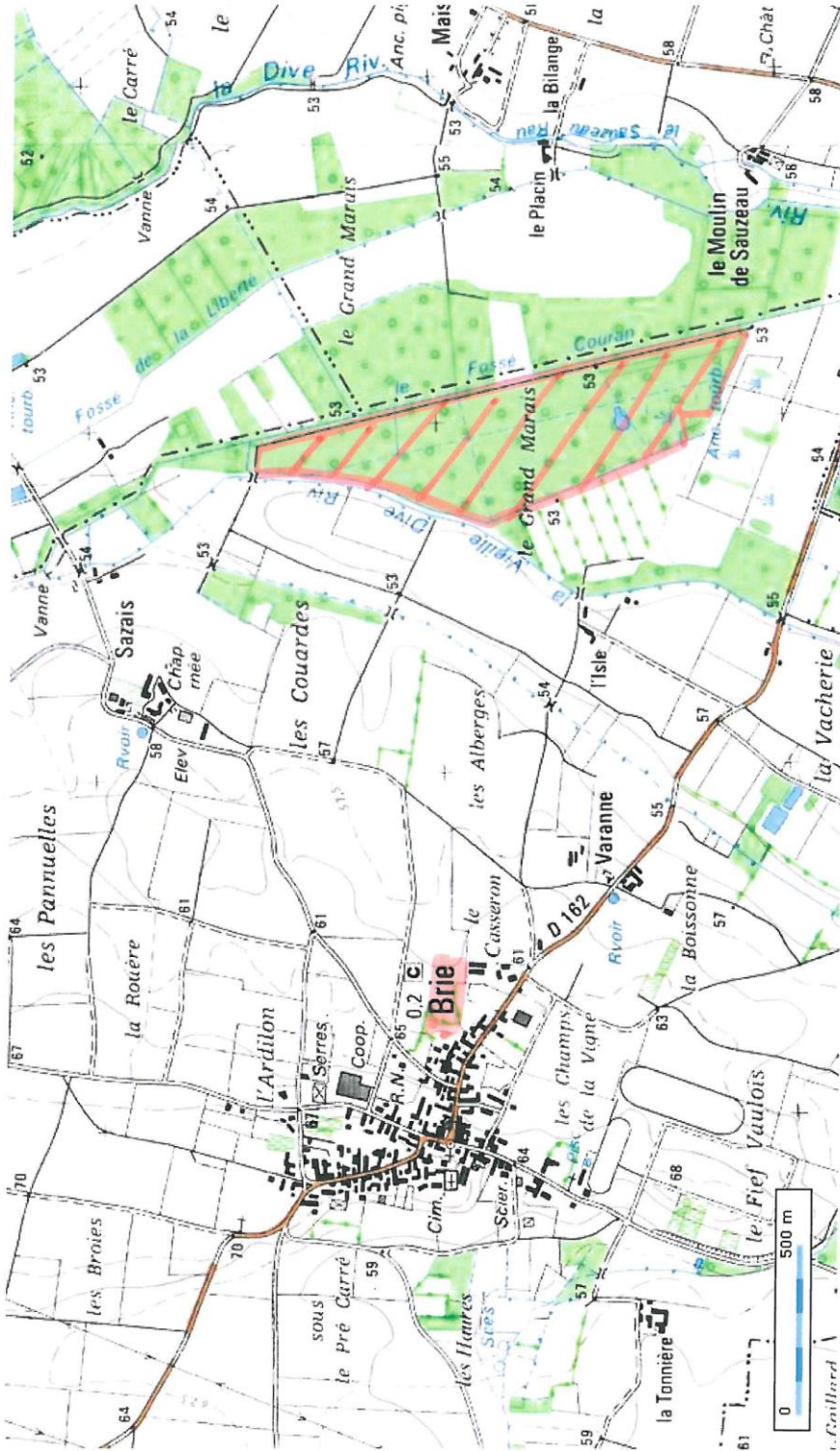
Groupement Forestier La Chasnier, Société Civile au Capital de 11 500 €,
RCS Saintes 492 395 165, N° SIRET : 492 395 165 00011,
Siège Social : 6 rue des Tesserons, 17 460 CHERMIGNAC,
Site internet : <http://www.gflachasnier.fr>
Courriel : contact@groupementforestier.com
Tel : 06 08 35 94 39



Groupement Forestier La Chasnier



 le portail des territoires & des citoyens



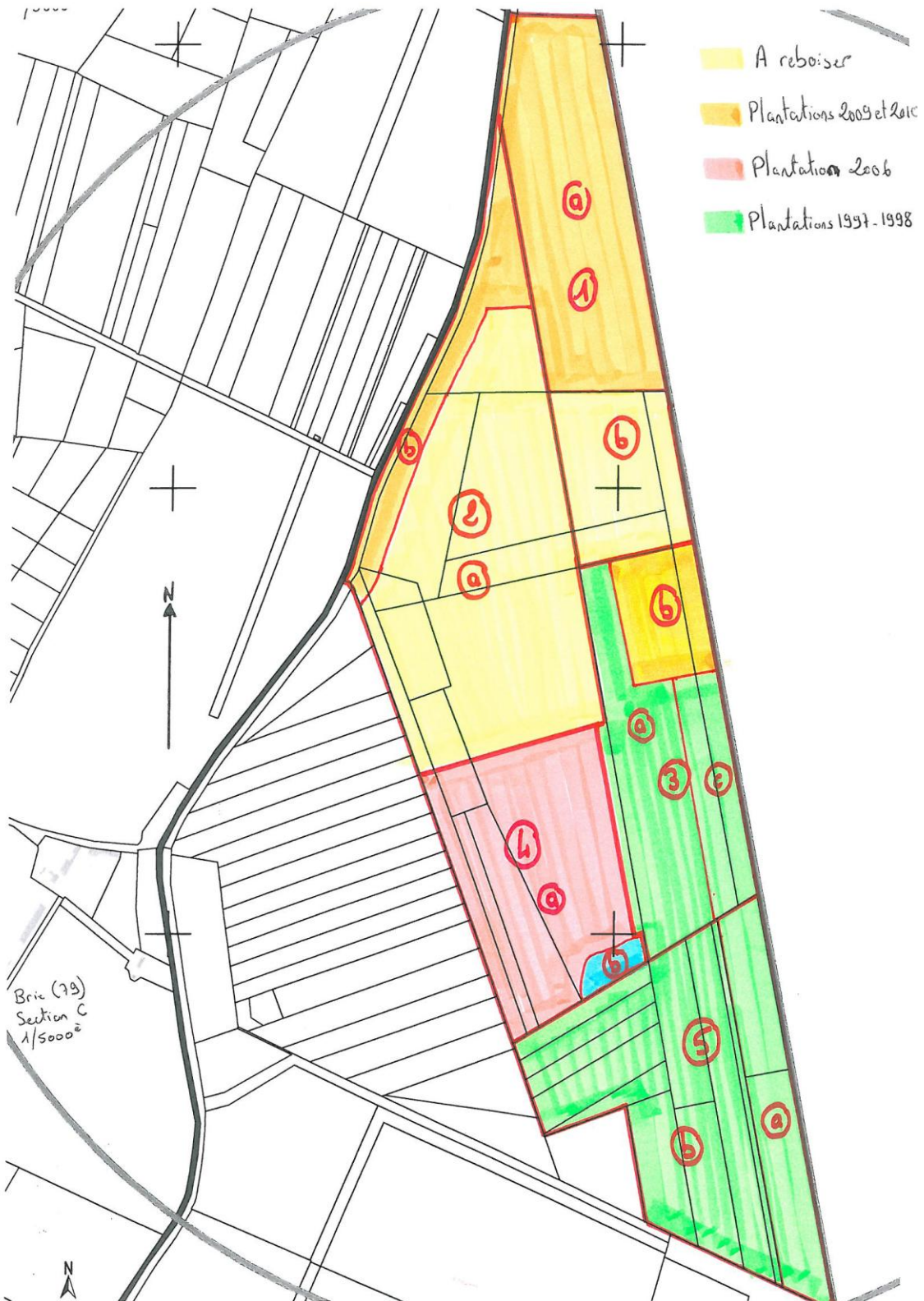
Échelle : 1 : 16000 Longitude : 00° 01' 31.6" O / Latitude : 46° 55' 11.8" N

© IGN 2011 - www.geoportail.fr/mentionslegales/

Groupement Forestier La Chasnier, Société Civile au Capital de 11 500 €,
 RCS Saintes 492 395 165, N° SIRET : 492 395 165 00011,
 Siège Social : 6 rue des Tesserons, 17 460 CHERMIGNAC,
 Site internet : <http://www.gflachasnier.fr>
 Courriel : contact@groupementforestier.com
 Tel : 06 08 35 94 39



Groupement Forestier La Chasnier



Groupement Forestier La Chasnier, Société Civile au Capital de 11 500 €,
RCS Saintes 492 395 165, N° SIRET : 492 395 165 00011,
Siège Social : 6 rue des Tesserons, 17 460 CHERMIGNAC,
Site internet : <http://www.gflachasnier.fr>
Courriel : contact@groupementforestier.com
Tel : 06 08 35 94 39